



Paris, le 5 juillet 2017

Communiqué de presse

Le ministère des Outre-mer, le ministère de l'Économie et des Finances et Bpifrance se félicitent du lancement du prêt de développement outre-mer pour les entreprises de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et La Réunion

Suite à la signature d'une convention de mise en œuvre d'un nouvel outil de financement des entreprises de Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et La Réunion, le ministère des Outre-mer, le ministère de l'Économie et des Finances et Bpifrance lancent le prêt de développement outre-mer qui a pour objectif de renforcer le développement économique de ces territoires ultramarins.

Ce nouveau prêt répond à un besoin des entreprises ultramarines de disposer d'un outil de financement des investissements immatériels (prospection, formation, recherche développement, etc).

Ce nouveau dispositif finance également le besoin en fonds de roulement et pourra par ailleurs aider les entreprises à couvrir leurs besoins de trésorerie liés au décalage de versement du crédit d'impôt en faveur des investissements productifs outre-mer.

Remboursable sur 5 ans, avec un an de différé de remboursement, ce prêt allant de **10 000 euros à 300 000 euros** sera proposé à un taux bonifié. **Il n'appelle aucune garantie sur les actifs de l'entreprise ou sur le patrimoine du dirigeant.**

Associé à un financement bancaire de même montant, ce nouveau dispositif va soutenir l'activité des entreprises et contribuer à la réalisation de leurs programmes d'investissement.

Le prêt est distribué à partir du 6 juillet par le réseau de Bpifrance dans les outre-mer. Il est doté d'un **potentiel d'engagement de 80 millions d'euros.**

En Nouvelle-Calédonie et en Polynésie Française, une offre comparable adaptée a été développée, en partenariat avec les collectivités compétentes.

À propos de Bpifrance

Bpifrance, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France.

Avec Bpifrance, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Contacts presse :

Ministère des Outre-mer 01 53 69 26 74
Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13
Bpifrance 01 41 79 86 08

mompresse@outre-mer.gouv.fr
presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
antoine.mathot@bpifrance.fr